

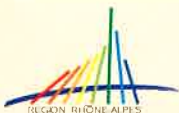


La lettre de la Fondation Pierre Vérots

POUR L'ETUDE ET LA PRESERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DE LA DOMBES
déclarée d'utilité publique par décret du 13 juin 1984

Sommaire

- Un programme quadriennal d'actions p. 1
- La Guifette Moustac, joyau de la Dombes, dossier établi par Philippe Lebreton, professeur d'Université p. 2/3
- Heureux évènements pour la Cistude p. 2
- Actualités p. 4



La région
Rhône-Alpes
soutient l'action
de la Fondation

Au titre de la "Gestion du patrimoine naturel", Madame Anne-Marie Comparini, Présidente du Conseil Régional de la région Rhône-Alpes, a tenu à soutenir la poursuite de l'action de la Fondation Pierre Vérots en lui accordant une aide - confirmée par arrêtés attributifs de subventions - pour contribuer au financement des opérations réalisées. ■

objectifs La Fondation met en œuvre un programme quadriennal d'actions

Poursuivant l'action engagée depuis sa création, il y a plus de quinze ans, la Fondation a élaboré un programme quadriennal d'actions. Présenté à la région Rhône-Alpes, il a donné lieu à un contrat de site "Patrimoine naturel de Rhône-Alpes" qui a été conclu récemment.

Les actions prévues peuvent être regroupées autour de six thèmes majeurs :

Amélioration de la gestion des eaux

La recherche d'une meilleure gestion des eaux nécessite des aménagements hydrauliques au sein du parc, de manière à améliorer encore l'approvisionnement en eau des étangs et donc leur intérêt pour l'avifaune aquatique.

Développement de la biodiversité

Celui-ci sera recherché par des aménagements des sites appartenant à la Fondation. Il est prévu en particulier de recréer un étang dombiste traditionnel, peu profond et avec

de faibles pentes, propices à l'existence de roselières et de zones favorables aux oiseaux limicoles (parmi lesquels les Vanneaux huppés). Cet étang sera soumis au cycle évolve-assec de plus en plus rare en Dombes. S'y ajoutera la réalisation d'une zone marécageuse, de prairies humides et de mares sur le site de Vernange.

Actions spécifiques en faveur de certaines espèces

L'action engagée en 1997 et 1998 avec la Région pour la protection des Guifettes Moustacs sera poursuivie.

Observation des animaux

La poursuite des études nécessite l'installation d'équipements permettant aux scientifiques d'observer la faune sans la déranger et de recenser sa présence (observation des Tortues, décomptes des oiseaux d'eau...).

Accueil de stagiaires et de chercheurs

Des équipements seront réalisés en vue d'héberger des stagiaires et de participer à leur formation aux métiers de gestion de la nature. Ils permettront aussi l'accueil de scientifiques quand les observations nécessitent une présence continue durant plusieurs jours.

Information du public

Le fait que le parc soit entièrement clôturé favorise une excellente fréquentation du site par l'avifaune aquatique, mais le public ne peut en profiter. Aussi est-il prévu l'installation d'un observatoire destiné au public sur le site de Vernange, tout proche. Cet observatoire devrait profiter ainsi de la concentration des oiseaux sur le parc, sans les perturber dans leur sanctuaire. ■



Ce terrain herbu est celui de l'ancien étang de Praillebard dont l'existence est attestée sur des cartes remontant au XIXème siècle. Comme beaucoup d'autres dans la Dombes, il a depuis lors disparu. Mais il va renaître : la Fondation a en effet décidé de le recréer - c'est l'un des éléments de son plan quadriennal d'actions - et les travaux sont en cours. Ce troisième étang reconstituera, avec Boufflers et Riquet, une ancienne chaîne d'étangs. Mais contrairement aux deux autres, il sera à l'extérieur de la clôture du parc.

Pourquoi la Fondation continue-t-elle à s

La Guifette Moustac, joyau de la Dombes naturaliste, mérite notre attention particulière

Parmi les trois espèces de Guifettes nichant en Eurasie, la Guifette Moustac *Chlidonias hybrida* appartient à la même famille que la Mouette rieuse (celle des Laridés) bien connue des Dombistes ou des Lyonnais ; mais elle se rapproche plutôt des Sternes, ou "Hirondelles de mer", observées par les vacanciers sur les côtes atlantiques. Son plumage d'un gris discret est rehaussé par une calotte noire, qui définit par différence une "moustache" blanche à laquelle la Moustac doit son nom.

Cet oiseau au vol gracieux séjourne en Dombes entre les périodes

habituelles de vidange des étangs ; l'arrivée se fait dans la première moitié d'avril (avec quelques pré-curseurs à la fin de mars) et le départ se note à la fin de septembre (avec quelques attardés en novembre, voire même en décembre).

Des nids fragiles

Regroupés au centre des étangs, les nids, fragiles, sont constitués d'amas végétaux flottants ; les oiseaux y déposent leur ponte de 3 œufs de la mi-mai à la mi-juillet, mais des pontes plus tardives ont été notées, suite à la destruction de nids par l'orage ou le faucardage incontrôlé, plus rarement par la divagation des chevaux en pâture sur les étangs.

En ce qui concerne le faucardage, comme l'écrit l'Atlas des Oiseaux nicheurs de France :

"ce type de travaux d'entretien, destiné à faciliter la pisciculture, lorsqu'il est pratiqué en pleine période de nidification, est la cause principale d'insuccès de la reproduction de la Guifette Moustac en France.

Il est cependant possible de le mener en concertation avec les pisciculteurs pour épargner les colo-

niez, sans pour autant affecter la rentabilité des étangs. Effectué au bon moment, le faucardage peut même avoir un effet bénéfique pour l'installation des Guifettes attirées par l'abondance des matériaux flottants exploitables pour la construction des nids".

Premières semaines

Les poussins éclosent après 17 à 20 jours d'incubation et gardent le nid (ou ses alentours immédiats) pendant 20 à 25 jours ; puis le nourrissage par les parents se prolonge encore pendant 2 ou 3 semaines. La nourriture de la Guifette est collectée sur les étangs, leurs rives et les terres voisines : insectes volants, vers et larves (aquatiques ou aériens), exceptionnellement petites grenouilles et alevins.



Ph. Lebreton



M. Benmergui

Bec rouge, calotte noire, joues blanches, et dessus gris clair, voici la Guifette Moustac visible sur les étangs de la mi-avril au début septembre.

Heureux événements pour la Cistude

Parlons encore un peu de la Cistude, tortue "de France" confrontée à Praillebard avec la tortue importée de Floride. Elle s'épanouit tandis que des chercheurs, réunis sur place, se sont intéressés à son sort

Préoccupée par la régression des espèces animales inféodées aux zones humides, la Société Herpéthologique de France pour l'étude des Amphibiens et des Reptiles a créé un groupe d'études sur la Cistude

qui comprend de nombreux correspondants français et étrangers (rappelons que la Cistude est la tortue d'eau douce que l'on trouve en France).

Ce groupe d'étude s'est réuni à Praillebard où - nos lecteurs s'en souviennent - a lieu depuis plus de deux ans une étude sur la Cistude, menée "in situ" par la Fondation et l'Université de Lyon 1.

A l'ordre du jour de cette réunion : des échanges d'informations sur cette espèce et des discussions sur les problèmes de protection et de maintien des sites d'implantation.

Autre heureux événement, l'espèce française, confrontée actuellement à Praillebard avec la Tortue de Floride, semble se plaire dans le domaine et s'y épanouir puisque huit Cistudes y sont nées récemment. 🐢



Cette petite Cistude vient tout juste d'émerger d'un nid, enterré près du bord de l'eau.

B. Castanier



intéresser à la Guifette Moustac ?

Migrations

Ce n'est qu'en août et même au début de septembre que les jeunes Guifettes s'émancipent, puis se préparent à leurs lointaines migrations vers l'Afrique. Des poussins bagués en Dombes ont été repris en automne en Italie et en Espagne, au Ghana au mois de janvier suivant.

Les étangs de la Dombes sont de la plus haute importance pour la Guifette Moustac, nicheur rare et localisé en Espagne, France, Italie et Europe centrale. Bon an mal an, notre pays accueille 1200 (+/-500) couples nicheurs, où la Dombes tient la première place, devant la Brière, le Forez et la Sologne ; la reproduction en Camargue reste anecdotique.

Moins connue du profane que le Canard colvert ou que le Cormoran, la Guifette Moustac est un joyau de la Dombes naturaliste. Pour continuer à animer nos étangs, elle mérite à ce titre toute notre attention protectrice. ■

Philippe Lebreton
Professeur d'Université

Un cadre international juridique et financier en vue de protéger une espèce menacée par le faucardage

Posséder une richesse, surtout en matière de patrimoine vivant, confère des responsabilités. C'est pourquoi la Guifette Moustac, non seulement est protégée depuis longtemps à l'échelon national, mais bénéficie de mesures internationales d'ordre juridique et financier. La Guifette Moustac est ainsi inscrite à l'Annexe I de la Directive européenne "Oiseaux", et à l'Annexe II de la Convention internationale de Berne sur la protection des espèces, toutes deux signées depuis plusieurs années par la France.

Une campagne d'information sur la Guifette fut engagée en Dombes en 1994 auprès des propriétaires d'étangs abritant l'oiseau. Comme on peut le lire dans l'excellente plaquette "L'étang, une question d'équilibre" éditée par l'O.N.C. et préfacée par Jacques Verzier, Président de l'Union Nationale des Syndicats et Associations d'Aquaculteurs en Etangs et Bassins : "Lorsqu'une colonie de Guifettes est installée, les nids ne sont généralement pas disséminés sur toute la superficie de l'étang. Autant que possible, la végétation flottante nécessaire aux oiseaux doit être épargnée lorsque le gestionnaire décide de pratiquer un faucardage". ■

Une population européenne en déclin mais une nidification importante en Dombes

La Guifette Moustac est présente en Europe du Sud-Ouest et en Europe méridionale, mais reste un oiseau rare et menacé et en forte régression puisqu'on estime à 10 000 ou 20 000 seulement le nombre actuel de couples en Europe. La France en accueille environ 1000 à 1500, dont près de la moitié en Dombes. Ces chiffres peuvent évidemment varier considérablement d'une année sur l'autre, puisqu'en 1995, on dénombra dans la seule Dombes 1300 couples nicheurs et en 1997, seulement 420 nids dont 140 furent d'ailleurs détruits pour des raisons diverses.

La Guifette Moustac niche en colonies plus ou moins importantes. Le record français, et peut-être européen, de densité locale est détenu par la Dombes, où l'étang Croix abritait en 1988 une colonie d'environ 320 nids. ■



Une Guifette effleurant avec précaution son nid, entre ciel et eau.

Ph. Lebreton

Des actions efficaces menées par la Fondation en partenariat

Pour compenser les quelques contraintes de gestion résultant de faucardages sélectifs, il est paru opportun de verser des indemnités aux propriétaires ayant volontairement accepté de signer une convention de sauvegarde. En 1997, une opération spécifique, complémentaire du programme européen agri-environnemental à vocation plus générale, était donc nécessaire et la Fondation Pierre Vérots intervint alors (avec l'O.N.C. et le Conseil Régional), non seulement en apportant elle-même une partie du financement, mais en constituant le nouveau "support" d'une opération qui, répétons-le, n'a rien de coercitif mais se fonde essentiellement sur la bonne volonté et le partenariat.

Ainsi, en 1997, environ 80 % des 700 couples de Guifettes Moustac nichant en Dombes ont pu être épargnés grâce à ce nouveau programme de préservation de leur habitat. En 1998, l'apport de la Fondation fut moins important, et ne toucha que 64 % de la population nicheuse. Cet écart avec l'année précédente s'explique par la prise de conscience de certains gestionnaires qui, une fois avertis de la présence de Guifettes sur leurs étangs, décidèrent de retarder les dates de faucardage sans contrepartie financière : 21% de la population nicheuse put ainsi être sauvée.

L'ensemble de ces résultats montre que l'action conduite par la Fondation Pierre Vérots a permis de sensibiliser les gestionnaires d'étangs aux questions de préservation des habitats naturels ; la Fondation a affirmé ainsi le rôle pédagogique prévu dans ses statuts fondateurs. ■



Boufflers plusieurs fois à l'image

Des vidéos sont souvent tournées à Boufflers, ainsi sollicité en raison de son site ; en effet, celui-ci a su garder son authenticité grâce à l'investissement affectif et financier de ceux qui sont attachés à la préserver.

Les réalisateurs d'émissions animalières ont été plusieurs fois intéressés ces dernières années par un

tournage sur le site de Praillebard où ils sont assurés de rencontrer une faune variée.

Ce fut le cas pour France 3 pour le journal régional, M6 pour l'émission E = M6 Junior, France 3 encore, pour illustrer le générique d'une émission "D'un soleil à l'autre".

Récemment France 2, une deuxième fois, est revenu prendre des vues pour l'émission "Animal zone". ■



Une équipe de tournage de France 2, avec le présentateur Antoine de Maximy (à gauche) en action sur les rives de l'étang Boufflers.

B. Castanier

Riquet en tête pour les plantes rares

Selon une étude réalisée par un chercheur, M. Gaden, pour le compte de l'O.N.C. et portant sur 33 étangs dombistes réhabilités, l'étang Riquet occupe la première place pour le développement de plantes rares ou protégées. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro. ■



Voici la Pulicaire Vulgaire, l'une des plantes rares et protégées, observée au bord de l'étang Riquet.

B. Castanier

Un administrateur s'en va, un autre arrive...

M. Bouchard, administrateur de la Fondation et par ailleurs Président d'honneur de la Fédération départementale des Chasseurs de l'Ain, a souhaité mettre fin à son mandat et profiter pleinement d'une retraite bien méritée. Administrateur depuis 1984, date de mise en place de la Fondation, il a largement contribué à ce qu'elle est devenue aujourd'hui. M. Montessuy, son successeur à la tête de la Fédération des Chasseurs, a été coopté par le Conseil d'Administration pour lui succéder.

Un des intérêts de notre Fondation est en effet d'avoir un conseil d'administration qui reste un lieu de rencontre pacifique et constructif entre des responsables d'intérêts parfois antinomiques et aux relations plus ou moins mouvementées (souvent à tort plus qu'à raison) : chasseurs, écologistes, chercheurs, élus, représentants de l'Administration ou d'organismes nationaux. ■



brève

L'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Dombes a tenu son assemblée générale dans les locaux de la Fondation. Elle a fait le point sur ses projets tels que la création d'un musée et la préparation d'un ouvrage sur les vieux métiers disparus et rappelé la réalisation d'une vidéo sur la Dombes. ■



brève

L'Association pour le développement de l'aquaculture et de la pêche en Rhône Alpes (ADAPRA) a tenu une réunion à Praillebard sur la mise en place d'un système d'information géographique sur les étangs de la Dombes avec la participation de représentants de la DIREN, du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture, des pisciculteurs et de spécialistes divers. ■

Responsable de la publication :

Jean Andriot, Président de la Fondation Pierre Vérots

Rédacteur en chef :

Marc Jouffroy, tél. et fax 01 47 88 17 91

Secrétaire de rédaction :

Nadine Eddé, tél. 01 42 91 55 89

Maquettiste :

Pascal Péguy

Fondation Pierre Vérots

Domaine de Praillebard

Saint-Jean-de-Thurigneux

01390 Saint-André-de-Corcy

Tél. 04 74 00 89 33

